

**Jeudi 7 avril 2016**



**N°30**

**ENSEIGNER LES ACTIVITÉS DE NATURE  
EN ÎLE-DE-FRANCE... ET AILLEURS :  
OUI, MAIS COMMENT ?**

**Lionel Vialon**

Conseiller Technique National  
Chef de projet à la Direction Générale de l'UCPA

<http://paris-idf.aeeps.org>

Note : le texte qui suit correspond au support de l'intervention de Lionel Vialon. Pour accéder à l'intégralité de sa présentation, nous vous renvoyons à la [vidéo](#) de celle-ci.

## Introduction

Stéphane précisait que l'objectif de ce *Bistrot pédagogique* était davantage orienté sur le « comment », c'est-à-dire les modalités, que sur le « pourquoi », c'est-à-dire les enjeux de formation, le « quoi », c'est-à-dire les objets d'enseignement et le « à qui », c'est-à-dire le public scolaire. Il me précisait qu'évidemment ces quatre questions sont imbriquées, en tension même. Et, effectivement, elles sont imbriquées, et **le comment est certainement la dernière question à traiter.**

Je me suis alors posé la question suivante : **pourquoi le « comment », dans les sports de nature (SN), vient poser d'éventuelles difficultés à l'enseignant d'EPS qui ne se posent peut-être pas sur d'autres APSA ?**

Ensuite, en identifiant ces difficultés spécifiques aux SN, j'ai essayé de proposer des pistes pour tenter, soit de les contourner, soit de les surmonter. J'identifie ainsi trois difficultés spécifiques aux sports de nature :

1. La nature, ce n'est pas dans un gymnase.
2. Les SN, c'est technique et « accidentogène », tout du moins dans les représentations.
3. La question de l'engagement et de la prise de décision et donc, si je poursuis le raisonnement, de la confiance accordée à l'élève et de l'acceptation des risques – ce qui est un sujet délicat quant il s'agit de mineurs, d'autant plus lorsque ces mineurs sont des élèves.

## La première difficulté : la nature est un milieu ouvert

La nature, ce n'est pas dans le stade ni dans le gymnase, ce qui génère des difficultés pour se déplacer, pour surveiller, pour assurer la sécurité.

La première réponse, qui est la plus commune, est de faire rentrer les SN dans le gymnase (escalade), la plaine des jeux ou le parc municipal (CO). Cette réponse peut, certes, être une étape dans le processus d'acquisition de compétences, mais il est dommageable de s'en satisfaire parce **qu'elle détourne finalement de la CP2, qui est de partir et de revenir, d'apprendre à prendre des décisions dans un milieu, peut-être pas totalement incertain, mais changeant, et peut-être pas inconnu, mais plus ou moins connu !**

Une deuxième réponse possible est de recourir à un **temps d'enseignement massé** pour « amortir » la perte de temps et le coût du transport. Cela peut se faire à la journée ou sur la forme d'un **séjour scolaire** – ce qui me permet de faire un *focus* sur l'intérêt du séjour scolaire comme outil d'enseignement de la CP2 (ou du « champ d'apprentissage 2 », nouvelle nomination dans le cadre de la Réforme du collège).

L'intérêt du séjour scolaire est qu'il va permettre de développer des apprentissages qui vont au-delà de la CP2. *Qui est parti en classe de découverte ou séjour scolaire ? Qui a fait un cycle handball en 5<sup>ème</sup> ?* Bref, c'est un temps éducatif qui compte dans une scolarité, qui marque à vie.

Avec la mise en place de la Réforme du collège, et notamment des Enseignements Pratiques Interdiscipli-

naires (EPI), on pourrait même imaginer – et je me place là dans le meilleur des mondes et fait comme s'il n'y avait pas polémique sur les moyens alloués à ce type de projet – que, finalement, ce sont **les autres enseignants qui défendent le projet de SN en séjours scolaires**, eu égard à la richesse de l'immersion dans un milieu naturel, à la prise en compte de paramètres multiples dans la performance et la sécurité (du *Pourquoi les skis sont paraboliques ?* au *Pourquoi c'est bien, la baigne, quand je surfe alors que c'est dangereux quand je me baigne ?*, etc.).

Et, donc, la réponse au « comment » devient : en faisant **monter le projet par les autres / avec les autres enseignants**. L'enjeu du guide sur lequel nous travaillons actuellement – et qui va être prochainement publié – est bien là : **faire s'approprier les SN et le dehors par l'ensemble de la communauté éducative**. Cela permettra aussi, peut être, de **venir contre-carrer le frein du principe de précaution<sup>1</sup> et repositionner l'enjeu éducatif des SN**.

Autre exemple : le portable et le suivi GPS, qui devraient être vus comme des outils pour faire plus (exemple du SEA), deviennent des outils de « flicage » et de contrôle.

Je souhaite alors aborder un « comment » plus ambitieux, qui dépasse l'Île-de-France, celui de l'enjeu éducatif de la prise de décision, de la confrontation au risque, de la question du renoncement.

Sur ce point, les SN sont de supers leviers pour l'estime de soi, et des activités qui restent socialement marquées<sup>2</sup>.

---

1. qui peut notamment s'expliquer par une *judiciarisation* des rapports sociaux, une sensibilité actuelle sur les questions de sécurité (voir par exemple l'étude de Joël Zaffran qui avance l'hypothèse que les écrans permettent également de contenir les enfants et les ados dans la sphère privée et les protéger du dehors, de la sphère publique, oubliant que l'école de la vie, c'est aussi l'école de la rue... et de la nature).

2 Les SN, notamment de glisse, bénéficient d'une image très valorisée et valorisante chez les adolescents. Pouvoir faire l'expérience de ces activités sportives, c'est ensuite pouvoir jouir des bénéfices sociaux qu'une telle expérience, même minime, procure dans les interactions sociales. Facteur de popularité et de prestige, la pratique de ces activités à l'école participe d'un objectif de démocratisation socioculturelle. Le champ des pratiques sportives de pleine nature reste en effet éloigné des milieux culturellement et socialement défavori-

**La question du levier financier** n'est pas simple, mais des pistes existent, et notamment celles portées par les maires de montagne. Il y a une prise de conscience du politique, notamment des collectivités territoriales, partagée, de l'enjeu éducatif mais aussi économique et social des séjours scolaires.

## **La deuxième difficulté : la peur de l'accident**

Les SN, c'est *accidentogène*. Cela relève peut-être plus de la représentation mais, effectivement, le traitement médiatique des accidents en SN fait souvent état d'accidents très graves.

Cela pose la **question de la compétence**. *Suis-je compétent pour enseigner cette activité ?*

Je peux surmonter cette difficulté en **me formant**, et déjà en pratiquant. Le panel des activités est suffisamment large pour faire correspondre mes qualités d'athlète aux compétences attendues dans ces différentes pratiques. Certaines, comme la randonnée, le *trail* ou la CO, ne demandent pas des temps d'apprentissage excessifs.

Je peux également la surmonter en **faisant appel à un partenaire, prestataire** de l'activité. Cela a un coût, mais qui peut être justifié au regard de l'objectif éducatif et de la sécurité. Cela permet de se soulager et d'être accompagné par quelqu'un qui connaît le terrain d'évolution et saura aller au meilleur endroit au meilleur moment, gèrera les EPI et, plus globalement, le matériel et l'intendance liés à l'activité. Pour autant, sous-traiter ne peut se faire **sans un minimum de compétences pour choisir le prestataire et mettre en place une boucle de décision** (le prestataire ne sait pas forcément ce qu'implique le **statut d'élève**). Mais le prestataire a aussi sa part de

---

sés (éloignement géographique, prix élevé de la pratique, technicité de l'utilisation d'un matériel spécifique, etc.). L'image de ces activités nourrit souvent des représentations sociales sélectives ; nombreux sont ceux qui se les interdisent. Ainsi, œuvrer à l'accessibilité des ces activités est central.

responsabilité ; elle repose sur son expertise. Il est un outil d'aide à la décision et il doit être force de proposition pour des solutions alternatives (c'est aussi cela, le plein air).

## La troisième difficulté : la question de l'engagement et le statut de l'élève

On pourrait disserter sur l'évolution sémantique des nouveaux programmes, avec la (presque) disparition de la notion d'incertitude, la notion d'engagement sans appréhension (s'il n'y a plus d'appréhension, y a-t-il engagement ?), la notion de « toute sécurité », etc. Ce qui me semble intéressant, c'est ce qui est dit au niveau du cycle 4.

Même si l'inconnu est exclu (« *plus ou moins connu* ») et que le parcours doit être « *sécurisé* », il est **attendu des élèves une capacité à faire des choix** pour la conduite de son déplacement et à être capables ensuite de les justifier, les analyser. Surtout, « **évaluer les risques et apprendre à renoncer** » devient une compétence attendue. **S'il est question de renoncement, c'est bien qu'apparaît un risque qui dépasse le simple échec de l'apprentissage, avec la mise en jeu de la sécurité individuelle ou collective.**

Ainsi, il n'est plus question de s'engager sans appréhension, mais de « *recherche(r) de(s) situations présentant de plus en plus d'incertitude et nécessitant un engagement de plus en plus important tout en maîtrisant sa prise de risque* ».

Des solutions existent concernant cet apprentissage de l'engagement, en jouant notamment sur le risque perçu. Des alternatives éducatives existent aussi : la dimension engagement n'est pas la seule dimension éducative des SN (c'est d'ailleurs le cas jusqu'au cycle 3, développement d'une motricité spécifique du glisseur par exemple, découverte d'un engin, etc.). Elle pose problème dans les SN parce qu'elle vient

interroger l'acceptation des risques dans le cadre scolaire.

L'engagement, la responsabilisation, l'autonomie accordée, dépendent du cadre de pratique. **Dans le cadre scolaire, même quand le niveau d'expertise de l'élève est reconnu, le statut d'élève s'impose.** L'institution scolaire exige que les élèves évoluent dans une autonomie relative, surveillée, contrainte. Aussi, **plus la démarche est volontaire et la contractualisation précise avec la famille, plus il est possible d'aller loin.** Ainsi, l'AS de l'établissement, dans une moindre mesure le séjour de vacances ou, plus encore, le club sportif, sont des cadres de pratique qui vont permettre, avec le même individu, d'aller plus loin. Cela se traduit par **des projets « engageants », tels que peuvent les proposer l'UCPA à ses stagiaires** : des cordées « autonomes » en alpinisme, des vols en autonomie en parapente, du hors-pistes, etc. Toute la finesse repose sur le « bon positionnement du curseur », en fonction du niveau des pratiquants et de l'analyse des situations.